



## La Commission Régionale Formation

Présidente : Karine POULARD – 06.12.43.66.31 – [karine.poulard@francetv.fr](mailto:karine.poulard@francetv.fr)

- CD75 : Jean-François HOENI – 06.83.01.05.73 - [formation@tiralarc75.fr](mailto:formation@tiralarc75.fr)
- CD77 : Jean-François CHOBILLON – 06.60.07.81.24 - [jfchob@yahoo.fr](mailto:jfchob@yahoo.fr)
- CD78 : Florence MITON – 07.60.16.69.13 - [formationcdy@archers78.fr](mailto:formationcdy@archers78.fr)
- CD91 : Romain BURNIER – 06.85.17.83.68 - [formation@archers91.fr](mailto:formation@archers91.fr)
- CD92 : Christophe DELCROIX – 06.13.24.53.45 - [formation@tiralarc92.com](mailto:formation@tiralarc92.com)
- CD93 : Sandrine MILLON – 06.51.87.00.10 - [formations@tiralarc-cd93.fr](mailto:formations@tiralarc-cd93.fr)
- CD94 : François KERLIDOU – 06.43.78.35.85 – [commission.formation@arc-cd94.fr](mailto:commission.formation@arc-cd94.fr)
- CD95 : Marie-Jo PLESSIET – 06.50.83.70.39 - [formation@arccd95.fr](mailto:formation@arccd95.fr)



**CRIdF Tir à l'arc**

Avenue Champlain 94400 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80

Adresse e-mail : [comite@tiralarcidf.com](mailto:comite@tiralarcidf.com)

Web : <http://www.tiralarcidf.com/>

<http://www.tiralarcidf.com/pages/organisation-des-formations-en-ile-de-france/>



# Région Île de France



## Programme régional des formations

Saison 2023-2024

MaJ : 15/06/2023



# Les formations fédérales

## Encadrant Fédéral – Enc.

L'encadrant fédéral participe à l'intégration des débutants dans le milieu associatif. Il initie les archers débutants et leur fait acquérir les bases techniques fondamentales de niveau 1 identifiées dans la démarche d'enseignement fédérale. Il gère le matériel d'initiation et participe à l'animation de la vie du club. Il veille à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

## Entraîneur Fédéral – Ent.

L'entraîneur fédéral initie et fait progresser les archers. Il les prépare et les accompagne sur leurs premières compétitions. Il conseille et règle le matériel des archers.

Une formation complémentaire de 18h minimum permet aux titulaires de l'entraîneur 1 de se présenter à l'examen de l'entraîneur fédéral. Ces formations sont mises en place par le CRIdF.

## Formations continues - FC

Les titulaires de l'entraîneur 1, entraîneur 2 ou entraîneur fédéral doivent suivre au moins une formation continue tous les 3 ans pour rester « actif ».

Les formations continues ont pour but d'actualiser les connaissances et compétences des entraîneurs qui peuvent ainsi en suivre tous les ans, voire plusieurs dans la même année.

Les Comités Départementaux et le Comité Régional organisent des formations continues ouvertes à tous les diplômés fédéraux.

## Formation 1<sup>ers</sup> secours – PSC1°

Le Comité Régional IdF propose à tous une formation aux premiers secours (PSC1°) encadrée par la Croix-Rouge. Cette formation aura lieu à Chennevières sur Marne le dimanche 29 octobre 2023. Informations sur le site du CRIdF.

# L'Entraîneur Fédéral en Île de France

La formation d'entraîneur fédéral se déroule en distanciel et en présentiel. Elle débute par le module « Encadrant » mis en place par les comités départementaux. Elle se poursuit par 6 journées de formation organisées par le CRIdF.

L'examen est organisé tous les ans par le CRIdF.

Cf intranet FFTA pour les dates et lieux des journées de formation.

Le coût du module « Encadrant » est fixé par chaque département, celui de la formation « Entraîneur » est de 150€.

## L'examen de l'Entraîneur Fédéral

1 épreuve en 3 temps :

### - Vidéo : 15'

Le candidat présente l'analyse du tir de l'un de ses archers à partir d'une vidéo qu'il aura réalisée en début de saison.

Il explique le travail entrepris jusqu'à l'examen et montre à l'aide de la vidéo, où l'archer en est de sa progression à la date de l'examen.

Il dégage à l'issue de son analyse des axes de travail.

### - Séance pédagogique : 45'

Le candidat met en œuvre une séance pédagogique avec un groupe de 2 à 5 archers débutants de l'année dont le stagiaire à la charge au sein de son club ; dont celui présenté sur les vidéos. Il choisit le thème de sa séance au regard des besoins exprimés lors de l'analyse vidéo, et de ceux des archers à la date de l'examen. Il présente par écrit sa fiche de séance.

### - Entretien : 30'

10' maximum d'exposé pendant lesquelles le candidat justifie le choix du thème de sa séance et propose une planification de fin de saison pour amener les archers à la compétition.

20' maximum de questionnement par le jury.

# Conditions d'accès

## Encadrant Fédéral

Organisées par les Comités Départementaux, les formations d'encadrant fédéral sont ouvertes aux archers de plus de 16 ans ayant au moins 2 ans de licence.

3 journées de formation en présentiel après avoir validé les 6 badges de la formation à distance, cette formation est non diplômante, c'est le début de la formation d'entraîneur. Les participant reçoivent une attestation de formation.

## Entraîneur Fédéral

Organisée par le Comité Régional, la formation d'entraîneur fédéral s'organise en 6 journées en présentiel en complément de la formation à distance.

La formation d'entraîneur fédéral est ouverte aux archers de 16 ans révolus ayant déjà suivi la formation d'encadrant et justifiant d'une moyenne supérieure ou égale aux minima suivants :

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA – 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	400 - 240	680 - 408	510 - 306
	F	350 - 210	640 - 384	490 - 294
Moyenne réalisée avant le 1er/09/2016 ou depuis le 1er/09/2016				

# Modalités d'inscription

L'inscription aux formations fédérales doit se faire sur l'intranet FFTA via son espace licencié. Le règlement est à adresser à l'organisateur de la formation (comité départemental ou comité régional) qui envoie les convocations.

L'ensemble des formations sont accessibles à tous les stagiaires quel que soit l'organisateur, ainsi un licencié d'un département peut suivre une formation dans un autre département si le thème ou la date lui conviennent davantage.

